



TARIFS DES HONORAIRES

Au 02 Septembre 2019 (conformément à la loi ALUR)

TRANSACTION VENTE & RECHERCHE :

Mandat de VENTE Maisons et Appartement à usage d'Habitation :

Valeur du bien immobilier	Honoraire TTC* à la charge du vendeur	Honoraire TTC* à la charge du vendeur
Habitation et Terrain:	Mandat simple	Mandat exclusif
Bien < 110 000 euros	6 000 €	5 000 €
110 001 < Bien < 400 000 €	6 %	5 %
Bien >400 001€	5%	4 %

Mandat de RECHERCHE : Maison et Appartement à Usage d'habitation- Grenoble et périphérie (20 km)

Valeur du bien immobilier	Honoraire TTC* à la charge de l'acquéreur
Habitation :	Mandat ZEN
Bien < 150 000€	Forfait de 6.900€
150 001€ < 450 000€	4% minimum 7 900€
450 001€ < bien < 1 000 000€	3.50 %

Mandat de Vente : GARAGE ET TERRAIN

Valeur du bien immobilier	Honoraire TTC* à la charge du vendeur
GARAGE:	10% du prix de vente minimum 1 500€ ttc
TERRAIN :	Forfait de 5 000° TTC

*TVA au taux en vigueur (20% ce jour)